

<http://clg-blois-begon-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article499>



# Atelier à la Maison de la BD

- Pédagogie - Clubs et ateliers - Atelier d'arts plastiques -



Date de mise en ligne : lundi 22 février 2016

---

Copyright © Collège Michel Bégon - Blois - Tous droits réservés

---

Sébastien, intervenant à la Maison de la BD a accueilli notre groupe de 9 élèves. Ce matin-là, travail autour du dessin de presse, genre que nos élèves connaissent encore assez peu, puis qu'il figure iouvent dans les journaux, les revues. Cela dit on en trouve aussi dans "Le Petit Quotidien".

Il nous a expliqué que le dessin de presse était en lien avec l'actualité et que celui qui le réalisait se devait d'assumer son geste, son dessin, son acte et qu'il devait être capable de le défendre, de l'expliquer devant tous. Rappel de l'article 11 de la Déclaration de l'homme et du Citoyen : " **Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté.**" Cela nous a permis de revenir sur les atteintes à la liberté d'expression lors du 7 janvier 2015, et sur la posture de Dieudonné.

Après cette mise en bouche, un historique du dessin de presse et une explication des différents genres de dessin de presse : la caricature, le dessin éditorial et le dessin satirique avec des exercices ayant pour supports différents journaux.

Nous avons ensuite travaillé sur un dessin de presse pour en comprendre les techniques (le stéréotype, la déformation...) et surtout le sens, la portée. Aucun dessin n'est gratuit !

Sébastien a félicité le groupe pour son attention et sa participation ; il leur a donné un petit travail à partir d'un article écrit : ils doivent essayer de proposer un dessin satirique de cette information...

**Rendez-vous le jeudi 25 février pour un nouvel atelier !**

[[http://clg-blois-begon-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-blois-begon-blois/IMG/jpg/20160204\\_095835\\_1\\_-2.jpg](http://clg-blois-begon-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-blois-begon-blois/IMG/jpg/20160204_095835_1_-2.jpg)]  
g]

[[http://clg-blois-begon-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-blois-begon-blois/IMG/jpg/20160204\\_101024\\_1\\_-2.jpg](http://clg-blois-begon-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-blois-begon-blois/IMG/jpg/20160204_101024_1_-2.jpg)]  
g]

[[http://clg-blois-begon-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-blois-begon-blois/IMG/jpg/20160204\\_104234\\_1\\_-2.jpg](http://clg-blois-begon-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-blois-begon-blois/IMG/jpg/20160204_104234_1_-2.jpg)]  
g]